



La
Fibre
Numérique

5
62

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

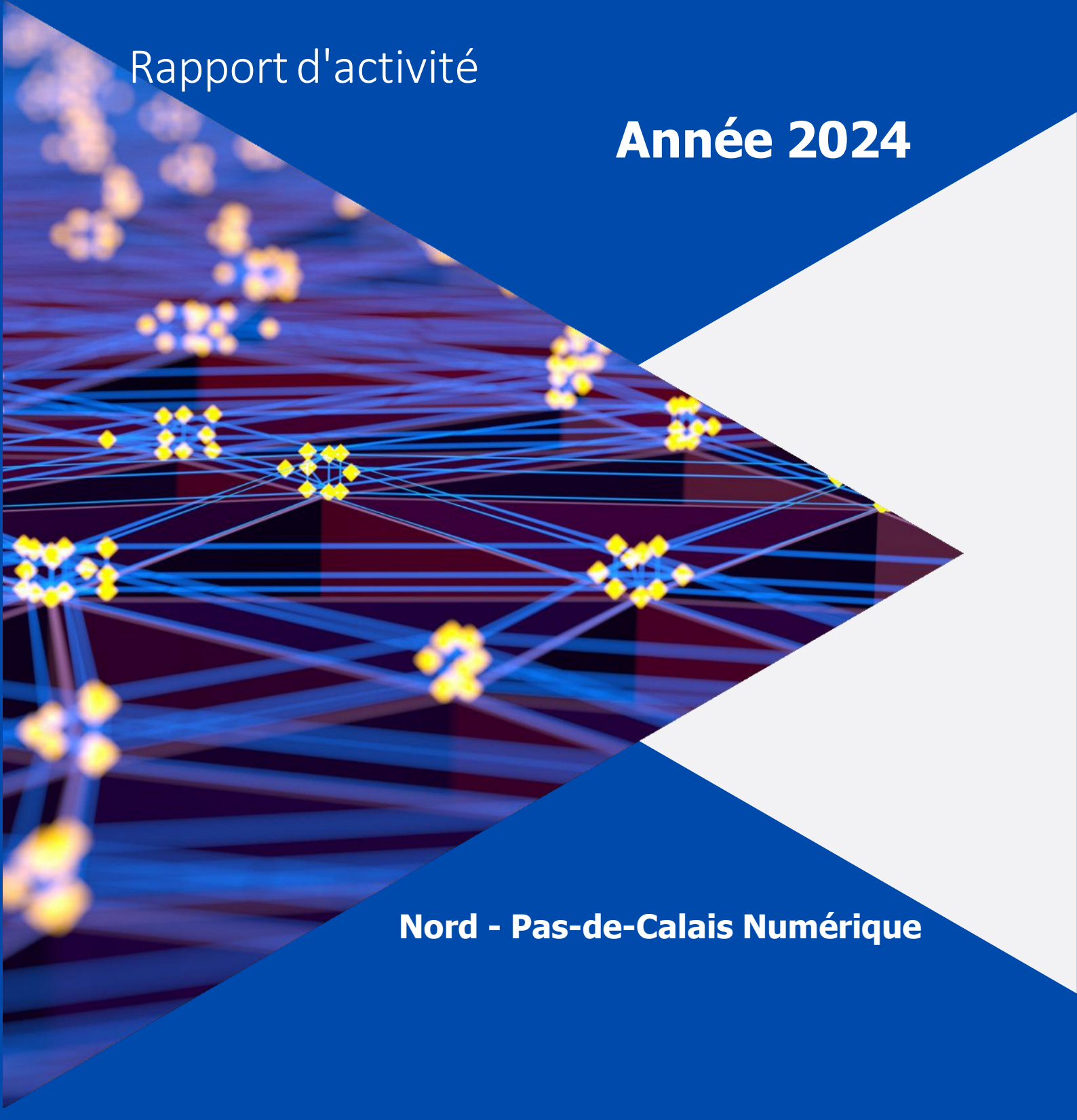
Publié le

ID : 059-200039386-20250625-2025_09-DE

S²LOW

Rapport d'activité

Année 2024



Nord - Pas-de-Calais Numérique



ÉDITORIAL DU PRESIDENT DE LA FIBRE NUMERIQUE 59-62

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le
ID : 059-200039386-20250625-2025_09-DE



L'année 2024 aura été marquée par des avancées déterminantes dans notre engagement en faveur d'un service public numérique de proximité, moderne et adapté aux besoins des territoires.

Je souhaite tout particulièrement souligner le déploiement, désormais en cours, du réseau public bas débit LoRaWAN sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. Ce réseau, dont le déploiement et l'exploitation sont intégrés dans notre contrat de délégation de service public, est une infrastructure stratégique au service de la transition numérique des territoires. Il permet aujourd'hui la mise en place de points de télérelève à grande échelle, avec des cas d'usage concrets : suivi des consommations d'eau, gestion de l'éclairage, capteurs environnementaux ou encore stationnement intelligent etc... Cette dynamique fait entrer les collectivités dans l'ère de l'Internet des Objets via un réseau mutualisé, ouvert et souverain, garantissant l'équité d'accès et la maîtrise des données.

Au-delà de cette innovation majeure, d'autres piliers de notre action ont également été consolidés cette année. La centrale d'achats poursuit son évolution, avec plus de 420 structures adhérentes, et voit ses prestations s'élargir notamment au domaine de la cybersécurité. Le Pack Mairie Connectée, désormais accessible à la carte, permet aux collectivités de bénéficier de services numériques essentiels, avec une offre élargie en matière de sauvegarde, de protection des données et d'outils collaboratifs. Par ailleurs, plusieurs projets d'envergure en matière de vidéoprotection et de télécommunications ont été engagés avec des collectivités et intercommunalités, témoignant de la capacité du Syndicat mixte à répondre à des besoins complexes, à haute valeur ajoutée.

Le numérique éducatif reste aussi un axe fort. Grâce à l'accompagnement du Syndicat mixte et à l'adhésion des communes de la Métropole Européenne de Lille, l'ENT ONE couvre désormais l'ensemble des écoles primaires publiques du Nord. Ce déploiement s'accompagne d'un renforcement des mesures de sécurité, avec la mise en place d'un pare-feu applicatif (WAF), garantissant des usages sûrs et maîtrisés.

Enfin, dans un contexte de décommissionnement progressif du réseau cuivre, le Syndicat mixte reste mobilisé pour accompagner les collectivités dans cette transition technique et stratégique, au plus près du terrain, en lien étroit avec CapFibre et Orange.

Toutes ces réalisations illustrent notre volonté d'offrir aux territoires des outils durables, efficaces et souverains, dans un esprit de coopération et de service public. Je remercie l'ensemble des équipes, des élus et des partenaires pour leur engagement à faire du numérique un levier d'égalité, d'innovation et de performance au service de nos collectivités.

Christophe COULON

Président du Syndicat mixte La Fibre Numérique 59 62



MISSIONS ET GOUVERNANCE

Avec la création de la Fibre Numérique 59/62, le Conseil régional et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais se sont dotés d'un outil pour apporter le très haut débit à tous les habitants du Nord et du Pas-de-Calais. Poursuivant une logique d'aménagement équitable du territoire régional, de développement économique et d'efficacité des politiques et services publics, le Syndicat a été mandaté par ses 3 membres fondateurs pour déployer la fibre optique dans les 1 153 communes où ces opérateurs n'ont pas manifesté d'intention d'investir et accompagner ces collectivités, communes et intercommunalités, dans leurs usages numériques au service de tous.

Désormais achevée, la phase de déploiement du réseau laisse place à son exploitation sur les prochaines années, avec pour objectif de garantir une connectivité performante et durable au bénéfice des habitants, des entreprises et des collectivités locales.

Le Syndicat mixte, dans le prolongement de cette mission fondatrice, a vu ses compétences évoluer pour répondre aux enjeux numériques des territoires. Il est aujourd'hui reconnu comme un Opérateur Public de Services Numériques (OPSN), structuré autour de trois grands axes : le numérique éducatif, le développement des services numériques mutualisés via sa centrale d'achats, et l'accompagnement à la valorisation des données publiques.

Fibre optique publique (compétence L.1425-1 du CGCT) : Le Syndicat mixte a piloté le déploiement du réseau public de fibre optique dans les zones non couvertes par les opérateurs privés. Cette infrastructure constitue le socle de tous les services numériques futurs, en garantissant l'accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire.

Espace Numérique de Travail (ENT) (compétence NTIC en matière de numérique éducatif) : À partir de 2021, le Syndicat mixte a déployé l'ENT ONE dans les écoles primaires publiques du Nord. Il assure un accompagnement complet aux élus et agents communaux : création de comptes, connecteurs, assistance, formation, suivi des usages. Cette action contribue à l'inclusion numérique et à la continuité éducative.

LES INSTANCES

- Un comité syndical composé de 22 élus :
- ◆ 5 représentants du Département du Pas-de-Calais.
 - ◆ 5 représentants du Département du Nord.
 - ◆ 10 représentants de la Région Hauts-de- France.
 - ◆ 2 représentants du collège ENT

Composition du comité syndical au 31 décembre 2024 :

Pas-De-Calais	Nord	Hauts-De-France	
Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY - Vice-Présidente -	Luc MONNET - Vice-Président -	Christophe COULON - Président -	Ghislain TETARD
Claude BACHELET	Grégory BARTHOLOMEUS	Ludovic ROHART	Jean-Michel MICHALAK
Véronique THIEBAUT	Nicolas SIEGLER	Luc FOUTRY	Benoît TRIMARCHE
Sophie WAROT-LEMAIRE	Marie-Paule ROUSSELLE	Alban HEUSELE	Emilie BOMMART
Jean-Claude DISSAUX	Anne VANPEENE	Yvan HUTCHINSON	Valérie BIEGALSKI
	André Figoureux - Collège ENT -		
	Jean-Louis Dauchy - Collège ENT -		

- Télécoms (centrale d'achats)** : Le Syndicat mixte propose aux collectivités des solutions clés en main comprenant l'accès Internet, la téléphonie fixe et mobile, des bornes Wi-Fi, ainsi qu'un accompagnement complet à leur mise en œuvre.
- Vidéoprotection (centrale d'achats)** : Un accompagnement global est proposé, de l'étude de faisabilité jusqu'à la maintenance : chiffrage, assistance aux démarches réglementaires, maîtrise d'œuvre et suivi des équipements.
- Mairie Connectée (centrale d'achats)** : Ce socle numérique, en partenariat avec les centres de gestion et Somme Numérique, renforce les capacités digitales des collectivités en proposant des services essentiels : nom de domaine, site Internet, démarches en ligne, outils collaboratifs, messagerie, sauvegarde et cybersécurité.
- Internet des objets (IoT) (compétence accompagnement à la valorisation des données publiques)** : Le Syndicat déploie un réseau public LoRaWAN bas débit, sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais. Cette infrastructure permet l'activation de capteurs pour des cas d'usage tels que le suivi environnemental, la gestion des bâtiments ou le stationnement. L'offre comprend la connectivité, l'achat mutualisé de capteurs, une plateforme de visualisation des données et un accompagnement à leur exploitation pour aider à la décision.

ORGANISATION

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID : 059-200039386-20250625-2025_09-DE



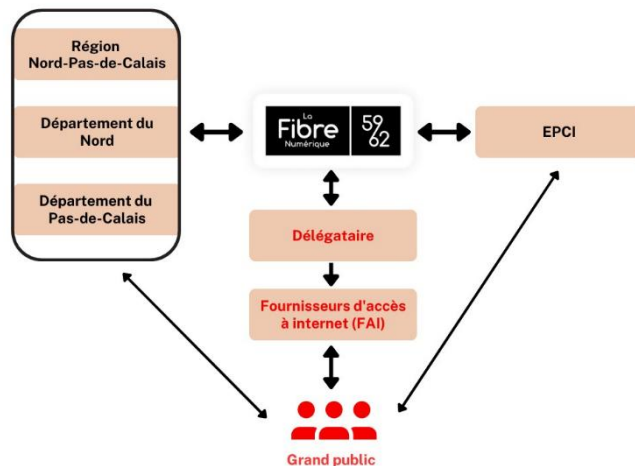
UNE EQUIPE DE 11 PERSONNES AYANT EN CHARGE :

- ♦ La direction.
- ♦ L'administration, les finances, le suivi des marchés publics et de l'organisation des instances du Syndicat.
- ♦ Le développement, la promotion, la communication externe et les pistes de développements possibles pour les activités du Syndicat.
- ♦ La mise en œuvre du projet public.
- ♦ La gestion de projets, le développement des nouveaux services, l'accompagnement des collectivités et le suivi des partenariats.

MOUVEMENTS EN 2024 :

Bonne continuation à : M. Julien LEONARD et Mme Julie RATTEL qui ont quitté le syndicat mixte le 7 juillet 2024.

ORGANISATION - SCHEMA DE PRINCIPE



Pôle Direction

Président
Christophe COULON

Directeur Général
Fabrice DOUEZ

Pôle Administratif & Financier

Responsable RH
Christèle MASCLEZ

Directeur Adjoint
Responsable Financier
Emmanuel GARDEL

Gestionnaire Comptable
Thibaut PIERRU

Pôle Technique

Responsable du suivi de la DSP
Vincent PECQUEUR

Responsable adjointe
du suivi de la DSP
Laëtitia DEMOLLIENS

Pôle communication & Développement du SMO

Marketing Digital
Maxime ZNIDARSIC

Conseiller Numérique
Julien LEONARD

Conseillère Numérique
Julie RATTEL

Pôle Gestion de projets

Chef de projet – Mairie Connectée
Maxime ZNIDARSIC

Chef de projet – IOT & Vidéoprotection
Olivier FOURNIER

Chef de projet – Télécom
Damien MATEL

Chef de projet – ENT
Christèle MASCLEZ

BILAN FINANCIER

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID : 059-200039386-20250625-2025_09-DE



Le Syndicat mixte dispose de trois budgets. Le budget principal, sous nomenclature M57, est affecté à son fonctionnement général ainsi qu'au financement des actions qui s'inscrivent dans les compétences qui lui ont été transférées. Un budget annexe est dédié au fonctionnement de la centrale d'achats du Syndicat mixte. Un second budget annexe a été constitué pour l'activité d'opérateur réseau multi-services du Syndicat mixte. Ces deux budgets annexes, relevant d'une activité de service public industriel et commercial (SPIC) sont sous nomenclature M4.

Les budgets du Syndicat mixte sont votés par nature au chapitre. Le Syndicat mixte utilise une comptabilité analytique pour suivre précisément les finances de chacun de ses domaines d'actions.

LE BUDGET PRINCIPAL, EN 2024

Les dépenses de fonctionnement courant du Syndicat mixte s'établissent à 859 029,46 € en 2024, en diminution de 6% par rapport à 2023 en raison d'un moindre recours aux prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ces dépenses sont composées des achats de fournitures et de prestations ainsi que des frais de personnel (en faible augmentation de 1,4 % par rapport à 2023). A cela s'ajoutent les dépenses pour remboursement des intérêts de la dette, pour 682 682,03 € (en baisse de 4,6%) et les dépenses liées à l'ENT, pour 269 311,05 €. Cela porte le montant de dépenses réelles de la section de fonctionnement à 1 811 022,54 €, en hausse de 10,9 % par rapport à 2023 en raison de l'intégration pour la première année des dépenses ENT dans cette section. A périmètre constant les dépenses de fonctionnement ont diminué de 7,7 % entre 2023 et 2024

Les recettes de la section de fonctionnement du budget principal sont composées des contributions statutaires des membres du Syndicat mixte et des redevances perçues de la délégation de service public.

Les principales contributions sont celles de la Région Hauts-de-France (pour 810 000 €), des Départements

du Nord et du Pas-de-Calais (pour 405 000 € chacun), du FEDER (pour 63 453,07 €) et des EPCI dans le cadre de l'ENT (pour 270 769,51 €).

Hormis pour le FEDER, qui finance des projets, les recettes sont des ressources stables d'un exercice sur l'autre.

Les dépenses d'investissement du Syndicat mixte sont principalement constituées des subventions versées dans le cadre de la délégation de service public. 2024 a vu le versement du solde des subventions dues au titre de la construction du réseau très haut débit du Syndicat mixte, ce qui a exceptionnellement porté le montant des subventions à 12 150 032,08 € (dont 5 692 887,98 € pour le solde de construction et 6 444 011,50 € pour le financement des raccordements). Cette section compte aussi des dépenses d'études, pour 111 270,00 € (en baisse de 49 % par rapport à 2023) ainsi que la charge de remboursement de l'emprunt porté par le Syndicat mixte pour la construction du réseau, qui s'élève à 1 933 920,59 € (stable).

Les recettes de la section d'investissement du budget principal sont constituées des subventions et fonds de concours versés par l'Etat, par les membres du Syndicat mixte et par ses partenaires.

Pour son projet de construction d'un réseau très haut débit, l'Etat s'est engagé à verser au Syndicat mixte une subvention d'un montant total d'environ 72 millions d'euros, au titre du Fonds pour la Société Numérique (FSN) ? En 2024 cette contribution a encore représenté 1 740 380,83 €. Le Syndicat mixte a aussi reçu des fonds de concours de ses membres, la Région Hauts-de-France et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, pour le financement de la construction du réseau et des raccordements des abonnés, pour un total de 4 322 474,00 €. Les EPCI du Nord et du Pas-de-Calais sont aussi parties-prenantes du financement du réseau très haut débit. Ils ont contribué à hauteur de 447 130,00 € pour les raccordements en 2024.

LE BUDGET ANNEXE CENTRALE D'ACHATS, EN 2024

Le budget d'une centrale d'achat, consacré à l'achat et à la revente de biens et services, ne comporte qu'une section de fonctionnement. La centrale d'achats du Syndicat mixte n'intervient en qualité de grossiste que pour les prestations de services numériques et les prestations de vidéoprotection. Les autres marchés de la centrale d'achat sont exécutés directement par ses adhérents et ne sont donc pas retracés dans la comptabilité du Syndicat mixte.

En 2024 la centrale d'achats a acheté pour 2 086 336,87 € de prestations de vidéoprotection et 82 639,20 € de services numériques. Le budget retrace aussi le reversement d'une partie de subvention FEDER reçue aux partenaires du projet (les CDG59 et CDG62) pour un montant de 206 178,40 €. Entre 2023 et 2024 l'activité de la centrale d'achats a doublé.

En recettes le budget annexe centrale d'achats a comptabilisé des ventes de prestations de vidéoprotection pour 2 120 172,13 € et de matériels et services numériques pour 87 084,82 €. Le budget a aussi retracé la subvention FEDER reçue pour un montant de 384 440,40 €. Cette subvention, dont le montant total s'élève à 577 013,94 € sur les deux années (dont 370 835,54 € pour le Syndicat mixte et 206 178,40 € pour les centres de gestion du Nord et du Pas-de-Calais) a permis de diminuer le coût des prestations numériques de base du Pack Mairie Connectée au bénéfice des communes les moins peuplées.

Enfin le budget annexe opérateur RMS n'a connu aucune inscription en 2024.

LES TEMPS FORTS EN 2024

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID : 059-200039386-20250625-2025_09-DE



RAPPEL DES POINTS CLÉS

Réseau fibre optique :

La continuation de l'exploitation du réseau, qui consiste à veiller au respect des règles relatives à la bonne maintenance des équipements mis en œuvre. La finalisation du schéma local de résilience. Les cas de raccordement en échec feront toujours l'objet d'une attention particulière du syndicat mixte et de son délégataire.

Nous poursuivons l'accompagnement des communes concernées par l'extinction prochaine du réseau cuivre.

Extinction du cuivre :

Dans le cadre de l'arrêt progressif du réseau cuivre initié à l'échelle nationale, le Syndicat mixte, CapFibre et l'opérateur Orange accompagnent activement les collectivités locales à travers des forums d'information et des rencontres de terrain. Cette mobilisation vise à informer, anticiper les impacts et organiser concrètement les échéances techniques liées à la fermeture du réseau cuivre.

Le décommissionnement est structuré en plusieurs lots, chacun correspondant à un calendrier précis d'arrêt du réseau :

Lot 1 : arrêt effectué, démontage en cours

Lot 2 : arrêt prévu fin janvier 2026

Lot 3 : arrêt prévu fin janvier 2027 (forums en cours)

Lot 4 : arrêté validé, arrêt prévu fin janvier 2028 (rendez-vous intercommunaux en cours, finalisation prévue en juin)

Lot 5 : en cours d'élaboration avec Orange.

Internet des objets (IOT) :

Le syndicat mixte devient le déployeur d'un réseau public bas débit LoRaWAN dans le Nord-Pas-de-Calais. Il devient également opérateur de services numériques pour les objets connectés, en proposant une offre concrète de connectivité bas débit, accompagnée d'un catalogue de capteurs répondant à l'ensemble des cas d'usage identifiés en amont.

Réseau multi-services :

Réflexion sur la création d'un réseau multi-services, visant à optimiser les solutions proposées aux collectivités en matière de services et d'ingénierie publique.

Espace Numérique de Travail (ENT) :

La mise en place d'un WAF (Web Application Firewall) permet de filtrer et contrôler le trafic web, de bloquer les tentatives d'intrusion ou d'exploitation de failles, et de sécuriser les échanges de données entre les utilisateurs et l'application.

DELIBERATIONS PRINCIPALES :

2024-01

Adhésion des communes de la Métropole Européenne de Lille au Syndicat mixte au titre de sa compétence éducatif :

Cela permet aux communes de poursuivre l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail One dans leurs écoles primaires publiques, avec l'accompagnement du Syndicat mixte.

2024-10

Approbation de l'avenant n°11 à la Délégation de service public relative au financement, à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques très haut débit du SMO Nord – Pas-de-Calais Numérique :

Le Syndicat mixte étend son réseau de communications électroniques aux usages de l'Internet des Objets, afin de mutualiser les infrastructures numériques et d'offrir aux collectivités un accès équitable à ces nouveaux services sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

2024-23

Convention entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord et le Syndicat mixte pour la mise à disposition d'un agent pour une mission de délégué à la protection des données :

Le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique fait appel au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la mise à disposition d'un agent délégué à la protection des données, chargé d'accompagner la conformité de ses traitements de données personnelles au regard du RGPD.

2024-25

Modification des statuts du Syndicat mixte :

Le Syndicat mixte Nord Pas-de-Calais Numérique accompagne les collectivités locales, leurs groupements et établissements publics dans la valorisation des données publiques issues de leur réseau de communication électronique étendu à l'Internet des Objets (IoT). Cette mission repose sur un transfert de compétence des collectivités vers le Syndicat, formalisé par une modification statutaire définissant les modalités d'adhésion, de représentation et de fonctionnement. Dès qu'un nouvel adhérent rejoint le Syndicat, ce dernier assure la mise en œuvre de cette compétence sur son territoire, en échange d'une contribution financière fixée par le Comité syndical.

CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS :

Projet NEWDEAL téléphonie mobile :

L'année 2024 a été marquée par la fin du programme Newdeal, avec la réalisation de 302 études radio en Hauts-de-France, dont 109 dans le Pas-de-Calais. Les 24 dernières dotations ont été officialisées par arrêtés, incluant 3 dans le Pas-de-Calais. L'activité s'est principalement concentrée sur le suivi des mises en service restantes, avec 9 pylônes encore à déployer sur les 42 initialement prévus dans le cadre de ce programme sur le département.

Pack Mairie Connectée :

Le déploiement complet auprès de l'ensemble des communes adhérentes, réalisé par les Centres de gestion, s'est achevé début 2024, accompagné d'un suivi annuel. Désormais, le pack est disponible à la carte au catalogue de la centrale d'achats, accessible à tous, avec les premières utilisations des prestations par des intercommunalités adhérentes. La mutualisation a permis de réduire le coût de certaines prestations de Mairie Connectée.

Événement de lancement du réseau public bas débit, le jeudi 19 septembre, à Terrabundo.

3 comités syndicaux le 21 février, le 05 juillet et le 06 décembre.

426 adhérents à la centrale d'achats recensés en 2024.

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE :

Le Syndicat mixte accueillera la Commission européenne aux côtés de l'Arcep lors d'une journée d'échanges organisée par la Région Hauts-de-France, visant à présenter le modèle français de déploiement de la fibre optique et son cadre de régulation. À Thumeries, notre Réseau d'Initiative Publique (RIP) du Nord-Pas-de-Calais sera mis en avant pour illustrer les efforts menés en faveur de la couverture des zones rurales, avec des focus sur les infrastructures clés telles que les nœuds de raccordement optique, les points de mutualisation et le génie civil.



◆ Nombre de prises déployées à fin 2024 :: **680 300**.

◆ En décembre 2023, **439 000 prises étaient raccordées** dans le Nord et le Pas-de-Calais.

◆ En décembre 2024, **504 500** le sont !

Soit une progression de 14,92 % !

TELECOM :

L'offre télécom de la centrale d'achats a maintenu un très bon niveau d'activité, avec près de 1 000 liens commandés. Ces contrats permettent des optimisations significatives sur les factures, avec des réductions pouvant atteindre jusqu'à 40 % par rapport aux précédents contrats avec d'autres prestataires.

ESPACE PUBLIC CONNECTE (IOT) :

Définition d'un socle de capteurs IoT répondant aux principaux cas d'usage identifiés pour les collectivités (télérélevé, environnement, mobilité, etc.), avec l'élaboration d'un dossier de financement européen (FEDER) visant à mutualiser les investissements et à garantir un accès équitable à l'innovation pour l'ensemble des collectivités.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL :

La création des comptes, ainsi que l'accompagnement associé, pour l'ensemble des communes de la Métropole Européenne de Lille ayant transféré la compétence au Syndicat mixte. Une augmentation tarifaire pour l'ensemble des membres, liée à la hausse annuelle appliquée par l'éditeur et à l'ajout du dispositif de sécurité WAF.



MAIRIE CONNECTÉE :

Les prestations du service Mairie Connectée seront étoffées par une offre de sauvegarde, incluant la fourniture d'un NAS à deux disques, l'ajout d'un gestionnaire de mots de passe, d'une application de communication, la mise à disposition de machines virtuelles, ainsi que l'hébergement physique de serveurs dans le datacenter public de Somme Numérique.

L'ajout d'un EDR (Endpoint Detection and Response) en complément de l'antivirus, ainsi que d'un coffret numérique personnel pour les agents, destiné à la gestion sécurisée des documents liés aux ressources humaines (bulletins de paie, attestations, contrats, etc.), sont également à l'étude.

CYBERSÉCURITÉ :

L'élaboration d'un partenariat avec des acteurs publics est en cours pour la mise en place d'un socle cybersécurité. Ce socle est porté par plusieurs structures : les centres de gestion du Nord et du Pas-de-Calais, Somme Numérique, le CITC, l'EDIH, le CSIRT et le syndicat mixte. Ce socle comprendra les services suivants :

- Des prestations de diagnostic et d'audit
- Des actions de formation
- Des solutions techniques de cybersécurité (antivirus, pare-feu, VPN, etc.)
- Un accompagnement global sur l'ensemble des services numériques
- Une intervention en cas d'incident de cybersécurité, assurée par le CSIRT.

VIDÉOPROTECTION :

En 2024, le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), proposé dans le cadre de la centrale d'achats, a contribué à orienter la stratégie de la CAPH vers un projet de vidéoprotection mutualisée. En l'espace de deux ans, 44 collectivités ont souscrit aux services de la centrale d'achats sur ce volet. Le dispositif a su s'adapter à la diversité des besoins exprimés, qu'il s'agisse de centres de gestion, de syndicats mixtes, d'intercommunalités, de communes ou de groupements de communes, confirmant ainsi la pertinence d'une offre mutualisée, souple et évolutive.

AUTRES PROJETS :

Par ailleurs, le Syndicat a travaillé et continuera de travailler sur :

- Le lancement d'une newsletter trimestrielle et de communications ciblées, adaptées en fonction des services utilisés par chaque bénéficiaire de la centrale d'achats.
- La communication interne s'enrichit avec la mise en place d'une newsletter destinée aux agents, ainsi qu'un renforcement de la collaboration, notamment grâce à la méthode DISC et à un travail autour de la mutualisation des compétences.
- L'édition du catalogue des services du syndicat mixte, prévu en version digitale et print.
- L'amélioration du site internet du Syndicat mixte, avec l'ajout d'une page dédiée à l'internet des objets, d'une page de recrutement, la refonte de la page consacrée à la centrale d'achats, ainsi que la mise à jour régulière des actualités.
- Le Syndicat mixte est membre des associations Avicca (communication électronique et audiovisuel), de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies), qui représente les collectivités organisatrices de services publics locaux en réseau : énergie, eau, déchets et numérique, ainsi que du réseau Déclic, axé sur les usages numériques et porte la voix des opérateurs de services numériques au niveau national.